

# **APPEL A CANDIDATURES**

## **ENTREPOT FRIGORIFIQUE ET ZONE TECHNIQUE - DISPONIBLE**

### **BÂTIMENT AB5-209 M<sup>2</sup>**

#### **SECTEUR MAREE**



## **LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT**

Entrepôt frigorifique et une zone technique d'une superficie totale de 209 m<sup>2</sup> au sein du bâtiment AB5 pour une activité de stockage, préparation de commandes et livraison de tous produits alimentaires sans présence physique d'acheteurs.

Les emplacements sont livrés en l'état. Les travaux d'aménagement seront à la charge exclusive du candidat, sous réserve de la validation préalable de son dossier de demande d'autorisation de travaux.

Localisation : Idéalement situés au cœur du secteur Marée, « Quai de Boulogne », péage Porte de Paray-Vieille-Poste.

Venez découvrir votre  
future adresse !



## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : AB5
- **ESI** : 01/AB5/00/C/010 et 01/AB5/00/A/010
- **Surfaces** : 209 m<sup>2</sup> composé :
  - D'un entrepôt frigorifique de 175 m<sup>2</sup>
  - D'une zone technique de 34 m<sup>2</sup>
- **Disponibilité du bien** : Immédiate, sous réserve de validation du dossier de candidature par la SEMMARIS en Comité des Affectations.

### Descriptif technique :

- Activité de stockage, préparation de commandes et livraison de tous produits alimentaires.
- Respect des activités du secteur
- Non divisible et non extensible
- Tous les travaux d'aménagement sont à la charge du PRENEUR.

**Demandez à visiter ce bien ! 06 85 66 77 66**

## LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

**Type de contrat** : Convention d'Occupation Précaire de 3 ans.

|          | REDEVANCES<br>(€HT/M <sup>2</sup> /AN) | CHARGES<br>(€HT/M <sup>2</sup> /AN) | DEPOT DE<br>GARANTIE |
|----------|----------------------------------------|-------------------------------------|----------------------|
| ENTREPOT | 217,58€                                | 48,2€                               | 13 953€              |
| ANNEXES  | 83,43€                                 | 54,64€                              | 1 408€               |

- Tarifs applicables en 2026 selon arrêté préfectoral N°2025-05141 du 19 décembre 2025

- Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
- Cotisation au centre médico-social de Rungis : 71 € HT/an/salarié.
- Redevance digitale : 70€ HT/mois
- Participation à la RSE et à la transition écologique : 1.85 € HT/m<sup>2</sup>/an sur toutes les surfaces dont le PRENEUR bénéficie.

**DOSSIER DE CANDIDATURE  
À ADRESSER AVANT  
LE 05/09/2026 à 16H00**



**Pièces administratives :**

- La carte d'identité du représentant légal de la société candidate
- Extrait K-BIS de moins de trois mois
- Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation
- Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles
- Dernier bilan comptable de la société

**Pièces liées au projet :**

- Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné accompagnée d'une présentation du projet d'occupation (2 pages maximum)
- Une présentation de l'entreprise et de son activité (10 pages maximum)

En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.



## LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

| Critères                                                                                                                 | Pondération |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN, connaissance, expérience dans la filière. | <b>40%</b>  |
| Solidité et garantie financière                                                                                          | <b>30%</b>  |
| RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage, logistique urbaine propre, innovation, etc.               | <b>15%</b>  |
| Souveraineté Alimentaire : appréciation de 7 critères listés ci-après*                                                   | <b>15 %</b> |

-  Produits d'origine française. ★★
-  Bonus : le candidat s'engage à ne proposer QUE des produits français. ★
-  Produits transformés en France. ★
-  Engagement en faveur d'une juste rémunération pour les agriculteurs et producteurs. ★★★
-  Engagement en faveur des petites / moyennes exploitations agricoles et des coopératives à taille humaine (une liste détaillée devra être transmise) ★★★
-  L'opérateur présente un label en faveur de la souveraineté alimentaire (Bleu Blanc Cœur, AOC/AOP/IGP, Fleurs de France...). ★★★
-  Le candidat source en France des produits majoritairement importés, caractérisés par une forte exposition au commerce extérieur. Des éléments de preuve devront être fournis. ★★★

## LA PROCEDURE

**ETAPE 1 – J + 0 :** Mise en ligne de l'annonce sur [www.rungisinternational.com](http://www.rungisinternational.com) par la SEMMARIS.

**ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 :** Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

**ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 :** L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours après la mise en ligne de l'annonce, sera rejeté par la SEMMARIS.

### RELATION CLIENTÈLE

#### ANTHONY NOUIOUI

Direction commerciale  
[anthony.nouioui@semmaris.fr](mailto:anthony.nouioui@semmaris.fr)  
 +33 6 85 66 77 66



### SUPPORT TECHNIQUE

#### KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative  
[emplacement.commercial@semmaris.fr](mailto:emplacement.commercial@semmaris.fr)

